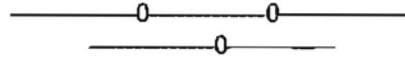


**SOIXANTE-CINQUIEME SESSION ORDINAIRE DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**



**TROISIEME COMMISSION**

**POINT 28 DE L'ORDRE DU JOUR**

**AFFAIRES SOCIALE, HUMANITAIRE  
ET CULTURELLE**

- A) Promotion de la Femme
- B) Suite donnée à la quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée Générale intitulée : « les femmes en l'an 2000 : Egalité entre les sexes, Développement et Paix pour le XXème siècle »

**DECLARATION DU BURKINA FASO**

Prononcée par

**Son Excellence Monsieur Michel KAFANDO**  
*Ambassadeur*  
*Représentant Permanent*

*New York, le 13 octobre 2010*

*(Vérifier au prononcé)*

Monsieur le Président,

Je voudrais associer ma voix à celles qui m'ont précédée pour vous féliciter pour votre élection à la présidence de notre commission et vous souhaiter ainsi qu'à tous les membres du bureau mes meilleurs vœux de réussite dans le déroulement de nos travaux.

Nous nous associons à la déclaration faite par le représentant du Yémen au nom du groupe des 77 et de la Chine.

Nous saluons la création de la nouvelle entité des Nations Unies ONU - femmes chargée de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes qui, sans doute bénéficiera d'un soutien à la dimension de ses nobles objectifs et contribuera à renforcer l'aptitude des Nations Unies à appuyer les Etats membres et à œuvrer avec eux.

Nous adressons nos sincères félicitations à Madame Michelle BACHELET pour sa nomination au poste de secrétaire générale adjointe de l'ONU - femmes ainsi que nos meilleurs vœux de succès.

Le Burkina Faso salue également toutes les initiatives prises en faveur des femmes et des filles lors du sommet sur les OMD tenu en septembre 2010 à New York, et est conscient que l'atteinte de l'OMD 3 est la condition sine qua non pour la réalisation des autres OMD.

Monsieur le Président,

La problématique des inégalités et disparités entre hommes et femmes continue de se poser comme un défi auquel il convient de trouver des solutions appropriées.

Le Burkina Faso, conscient que le développement intégral de chaque burkinabè, passe par la jouissance effective de ses droits civique, politique, économique et social, a adopté, le 08 juillet 2009, la Politique Nationale Genre(PNG).

En effet, la Politique Nationale Genre (PNG) a été élaborée de façon participative et inclusive et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la déclaration et du programme d'action de Beijing portant sur la prise en compte effective de l'égalité et de l'équité des sexes.

Elle est désormais le cadre de référence et d'orientation de tous les acteurs qui interviennent en faveur de l'équité et de l'égalité entre les hommes et les femmes.

En tant qu'instrument d'orientation en matière de lutte pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, la PNG se donne comme vision à terme de construire « *une société débarrassée de toutes les formes d'inégalités et d'iniquités de genre et qui assure, à l'ensemble de ses citoyens et citoyennes, les sécurités essentielles pour leur épanouissement social, culturel, politique et économique* ».

Pour son opérationnalisation, un plan d'action triennal 2011-2013 d'un coût global de cinq milliards quatre vingt cinq millions (5 085 000 000) FCFA a été élaboré et validé.

Outre l'adoption de la PNG, une autre avancé importante en matière d'égalité des sexes est l'adoption de la loi N° 10 - 2009 / AN du 16 avril 2009 portant fixation de quotas de 30% de l'un et l'autre sexe aux élections législatives et municipales. Sa mise en œuvre contribuera à une meilleure représentativité des femmes dans la sphère politique.

**Monsieur le président,**

L'éducation et l'alphabetisation s'avèrent un tremplin pour l'autonomisation des femmes. Aussi le Ministère de la Promotion de la femme et celui en charge de l'alphabetisation exécutent depuis 2008, un programme conjoint dans le but de contribuer à la lutte contre la pauvreté par le renforcement des capacités d'autopromotion des femmes.

Ce programme spécifique a permis d'ouvrir des centres d'alphabetisation dans toutes les provinces et localités abritant des maisons de la femme ou un centre de promotion féminine.

Le bilan un an après est jugé satisfaisant car sur 1203 personnes inscrites le taux de succès enregistré est de 92,86%. *De même, l'importance de l'alphabetisation des femmes a conduit le gouvernement à commémorer la journée internationale de la femme le 08 mars 2010 sous le thème: « Femme, alphabetisation et éducation non formelle ».*

**Monsieur le président,**

Ayant ratifié la CEDEF depuis 1984, le Burkina Faso poursuit ses efforts pour s'acquitter de ses obligations y relatives, en atteste la soumission en mars 2009, et la présentation le 05 octobre 2010 lors de la 47<sup>ème</sup> session du Comité, de son 6<sup>ème</sup> rapport sur la mise en œuvre de la CEDEF, couvrant la période 2001-2006.

**Monsieur le président,**

En application de la résolution A/RES/64/137 invitant les Etats à intensifier les actions pour éliminer toutes les formes de violences à l'égard des femmes, notre pays a procédé le 15 décembre 2009 au lancement du programme conjoint de lutte contre les violences à l'égard des femmes.

Ce programme s'inscrit dans le cadre du programme pilote de riposte contre les violences à l'égard des femmes initié par le réseau inter-agence sur les femmes et l'égalité des sexes.

Je saisis ici cette opportunité pour réitérer notre gratitude à l'ensemble des acteurs notamment les agences du système des Nations Unies et les partenaires bilatéraux qui œuvrent au quotidien aux côtés du gouvernement pour l'éradication du phénomène.

Le gouvernement a commémoré également en différé la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes le 15 décembre 2009 sous le thème « *les conséquences des violences faites aux femmes, sur la victime, sur la famille et sur la communauté* ».

En outre, de nombreuses formations et sensibilisations sur les droits de la femme, le code des personnes et de la famille ont été réalisées à l'endroit des femmes et des hommes.

De même l'institutionnalisation du forum national des femmes depuis 2008 a permis d'avoir un cadre de haut niveau de concertation entre tous les partenaires de la promotion de la femme sur les préoccupations spécifiques des femmes. En 2010, dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de notre pays le deuxième forum s'est penché sur le thème « *contribution de la femme à l'édification du Burkina Faso, de l'indépendance à nos jours : Bilan et nouveaux défis* ». A cette occasion notre pays a procédé au lancement de la décennie des femmes africaines 2010 - 2020.

**Monsieur le Président,**

Au regard de ce qui précède nous pouvons souligner que les résultats des actions de promotion de la femme au niveau national sont encourageants. Toutefois en dépit des progrès enregistrés, le chemin à parcourir reste encore long du fait des difficultés et des contraintes liées aux pesanteurs socioculturelles et à l'insuffisance de ressources. C'est pourquoi, nous sollicitons encore l'appui de nos partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre du plan d'action opérationnel 2011-2013 de la Politique Nationale Genre.

**Je vous remercie**